

Lettre de Voltaire à D'Alembert, 12 décembre 1757

Expéditeur(s) : Voltaire

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 12 décembre 1757, 1757-12-12

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 09/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/2299>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitVous savez, mon cher philosophe, tous les murmures de la synagogue. M. de Lubières a dû vous en parler...

RésuméPlaintes sur l'art. « Genève », mais il ne faut surtout pas se rétracter. Sur Fréd. II.

Date restituée12 décembre [1757]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire57.31

Identifiant1181

NumPappas217

Présentation

Sous-titre217

Date1757-12-12

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné
Publication de la lettre Best. D7512. Pléiade IV, p. 1187
Lieu d'expédition Genève, Aux Délices
Destinataire D'Alembert
Lieu de destination Paris
Contexte géographique Paris

Information générales

Langue Français
Source impr., s. « le vieux Suisse V », « aux Délices »
Localisation du document Non renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Non renseigné
Auteur(s) de l'analyse Non renseigné
Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

MANUSCRIPTS 1. B* (Genève, Suppl. 1017, ff. 11-4). 2. C* (Théophile Dufour (Genève A, Dufour 11, f. 338).

EDITIONS 1. Caussy I, pp. 292-3.

TEXTUAL NOTES

The source of MS1 is not specified, * this letter was clearly written before Voltaire had read Alémbert's article; the letter

Voltaire promises to write to Paris has not come down to us, but in Best.D7114 he quotes Alémbert's reply; it may therefore be assumed that Voltaire sent a message through Lubières (see the beginning of Best.D7112); hence the present letter may be dated as above. * MS1 the paper is torn.

D7510. Voltaire to Jean Robert Tronchin

21 [23rd 1757]* AU SOIR

Vous savez sans doute que la ratification de la capitulation de Stade n'arriva de la cour à M. le maréchal de Richelieu que le douze novembre¹. Les hanovriens se sont crus en droit de ne la pas tenir surtout après la belle aventure de l'armée de Soubize. M^r de Linaur ne signifiâ à M. de Richelieu que le 28 la rupture totale. Les hanovriens hessois avec les brunswickois qui se laissent entraîner, étaient le 28 à Harbourg, *au nombre de² trente huit mille hommes et M. de Richelieu n'en avait encore que trente mille. On parle d'un corps de dix mille prussiens qui vient renforcer encore l'armée ennemie. La saison est dure pour les français, le danger grand, l'absence de Chevert³ triste, l'exemple de L'armée de Soubize funeste.

Illiacos intra muros peccatur et extra.*

M^r la markgrave me mande du 29 qu'elle ne croit pas qu'il reste un français en Allemagne dans six mois. Elle peut se tromper, et son frère aussi. De tous côtés la crise est violente. Bon soir mon cher ami.

V.

[address:] à Monsieur / Monsieur J. Robert Tronchin / à Lyon /

MANUSCRIPTS 1. B* & GENÈVE (Genève, AT 177, ff. 134-5).

EDITIONS 1. Goullieur, pp. 489-90.

TEXTUAL NOTES

* the full date is twice enclosed on MS1.

* MS1 first reading was struck out.

COMMENTARY

¹ the reference is to the convention of Klosterzeven (see Best.D2438, note 13); England had finally decided not to ratify it, and Frederick was informed of this at the

end of October (Garlyn v. 187), with a request that Ferdinand of Brunswick take command of the British forces assembled at Stade; and it was the latter who informed Richelieu on 28 November.

² François de Chevert achieved great repute during the campaign of 1742-3, in particular for securing honourable terms when he surrendered Prague 21 January 1743.

³ Horace, *Epistles*, L. II, 16.

D7511. Voltaire to Louise Florence Pétronille de Tardieu d'Esclavelles d'Épinay

[11 or 12 December 1757]*

C'est grand dommage madame que vous n'existiez pas, car lorsque vous êtes, personne assurément n'est mieux. Je n'existe guères, mais je souhaite passionnément de vivre pour vous faire ma cour. Si vous craignez les escalades daignez venir jouir de la tranquillité dans notre cabane lorsque nous aurons battu les savoiards. Honorez nous de votre présence. Nous la préférons à tout. Nous sommes à vos ordres et à vos pieds.

Les hanovriens ont 38 m. hoes et M^r de Richelieu n'en avait pu encor rassembler que 30 m. le 28 novembre. Si les autrichiens n'étaient pas aussi bien conduits, que nous sommes mal dirigés, il ne reviendrait de français que ceux qui déserteraient.

MANUSCRIPTS 1. B* (BnN24334, f. 224).

2. CC* (Gpb, MS. 231, f. 92). 3. CC* (DarmstadtB, p. 415).

EDITIONS 1. Cloughson lxxvi, 142.

TEXTUAL NOTES

* this letter, though placed in 1758 by MS1, was written on the same day as Best.D7510 or on the following day (anniversary of the *evénement*, see Best.D6020, note 2).

D7512. Voltaire to Jean Le Rond d'Alembert

PO217

Aux Délices, 12 de décembre [1757]

Vous savez, mon cher philosophe, tous les murmures de la synagogue. M. de Lubières¹ a dû vous en parler. Ces dévots osent se plaindre de l'éloge que vous daignez leur donner, de croire un dieu, et d'avoir plus de raison que de foi.

Quelques uns m'accusent d'une confédération impie avec vous. Vous savez mon innocence. Ils disent qu'ils protesteront contre votre article. Laissez les protester, et moquez vous d'eux. Ils auront beau jurer qu'ils croient la trinité, leurs camarades de Hollande, de Suisse et d'Allemagne, savent bien qu'il n'en est rien; ils n'auront que la honte d'avoir renié inutilement leur créance; mais vous à qui quelques uns se sont ouverts, vous qui êtes instruit de leur foi par leur bouche, ne vous rétractez pas; il y va de votre salut: votre conscience y est engagée. Ces gens là vont se couvrir de ridicule; chaque

démarche qu'ils font depuis le tombeau du diacre Paris, la place où ils ont assassiné Servet, et jusqu'à celle où ils ont assassiné Jean Hus, les rend tous également l'opprobre du genre humain. Fanatiques papistes, fanatiques calvinistes, tous sont pétris de la même m...^{*} détrempee de sang corrompu. Vous n'avez pas besoin de mes saintes exhortations pour soutenir la gale que vous avez donnée au troupeau de Genève. Vous serez ferme, je n'en suis pas en peine; mais je ne peux m'empêcher de vous parler de leurs cruautés.

À l'égard de Luc, tantôt mordant, tantôt mordu, c'est un bien malheureux mortel; et ceux qui se font tuer pour ces messieurs là, sont de terribles imbéciles. Gardez moi le secret avec les rois et avec les pères, et croyez que je vous suis attaché avec l'estime infinie et la reconnaissance que je vous dois.

Le vieux Suisse V.

EDITIONS 1. Kehl 1759, pp. 67.

TEXTUAL NOTES

^{*} was *les deux*, but Remond 1811, 47, who saw a certain number of manuscripts, altered the reading.

COMMENTARY

^{*} the editions have *Calôtres*, which is an anachronism; the reference here is to the baron de Lubières whom we have already met (lett. D6544).

*D7513. Voltaire to Charles Augustin Ferriol,
comte d'Argental*

aux Délices 12 [x^{mo} 1757]

Mon cher ange voicy le plus grand service que vous puissiez jamais me rendre. Je ne peux vous dire à quel point je m'intéresse à cette affaire. Il s'agit de gagner au conseil un proces qui paraît bien juste et dont le succès dépend de M^r de Courteille¹. C'est contre un receveur du domaine qu'on plaide et les descendants du grand Budée doivent l'emporter sur un receveur, quand ils ont la justice pour eux. Je vous demande avec la plus tendre instance de parler à M^r de Courteille avec la plus grande force. Je vous auray une éternelle obligation.

V.

M^{rs} de Duclas² qui sont joints à M^{rs} Budée de Boisi, vous rendront ce billet.

[*adresse*:] à Monsieur / Monsieur d'Argental conseiller / d'honneur du parlement / rue de la Sourdiere / à Paris /

MANUSCRIPTS 1. 1^o (Bibliotheca civica, Turin).

EDITIONS 1. *Lettres inédites* (1818), p. 154.

COMMENTARY

¹ Courteille was the *intendant des finances* responsible, among many other things, for the *ligues suisses*.

^{*} the manor of Montréal was bequeathed by Bernard de Budé to Jacob and Anne Elisabeth Budé, the latter being the widow of Marc Pictet; on 13 April 1757 it was acquired by Charles Joseph Douglas, who

took possession 12 June 1763; see Jules Baux, *Nobiliaire du département de l'Ain ... Dugey et pays de Gex* (Bourg-en-Bresse 1864), pp. 56-7.

*D7514. Voltaire to Adrien Michel Hyacinthe Blin
de Sainmore*

aux Délices, 12 décembre 1757

Ma mauvaise santé, monsieur, m'a empêché de vous remercier plus tôt de votre poème sur l'amiral Byng; je suis d'autant plus sensible à votre ouvrage que j'avais fait ce qui était en moi pour sauver la vie à cet infortuné; je lui avais envoyé les témoignages de m. le maréchal de Richelieu et de nos marins qui tous le justifiaient. Mes soins, dont il m'a témoigné sa reconnaissance en mourant, n'ont servi qu'à rendre sa condamnation plus injuste. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'estime que je vous dois, votre très humble et très obéissant serviteur,

Voltaire
gentilhomme ordinaire du roi

MANUSCRIPTS 1. c^o by Blin de Sainmore (BrN13139, f. 105). — The 1^o Saint-Aubin sale (Paris 25 mai 1879), p. 21, no. 144.

EDITIONS 1. [A. M. H. Blin de Sainmore], *La Mort de l'amiral Byng* (Londres 1761), p. 7.

D7515. Voltaire to Jacques Honoré Moreau

Monsieur,

aux Délices 12 x^{mo} (c. 1757)^{*}

Je suis toujours prêt à exécuter vos ordres, et dès que vous me manderez que tout est prêt j'auray l'honneur de vous envoyer l'épithaphe soit en vers soit en prose, soit latine, soit française à la quelle je me serai déterminé. Je compte que le marbre pourra contenir au moins cinq à six lignes. Il arrive souvent que ceux à qui on montre une inscription qu'ils ont demandée, la veulent changer et qu'un autre se présente pour donner la sienne. Je compte être à l'abri de ce désagrément puisque c'est vous qui me chargez de ce triste employ.

À l'égard des ornements je crois qu'il est convenable d'y placer quelque génie avec les attributs des mathématiques. Si je savais quels ornements on a employez je serais plus à portée d'y conformer l'inscription¹. Je vous réponds